



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 6 NOVEMBRE.

Nous apprenons qu'il a été décidé en conseil que le jeune Louis-Napoléon ne serait pas traduit devant la cour d'assises.

M. de Montalivet, arrivé d'hier à Paris, a travaillé ce matin pendant plusieurs heures dans le cabinet du roi.

Nous avons publié hier sous la rubrique Suisse, les trois projets de réponse à la note française de M. de Montebello. Le Journal des Débats juge cette satisfaction insuffisante pour la France. Voici l'article où il exprime cette opinion, qui mérite à tout égard de fixer l'attention publique :

La commission de la Diète helvétique, chargée de rédiger un projet de réponse aux demandes de satisfaction contenues dans la note du 27 septembre, sur l'affaire Conseil, a justifié presque toutes les craintes que sa composition nous avaient inspirées. Si le projet qui a réuni les suffrages de la majorité de ses membres n'était pas modifié par la Diète elle-même, quelle que soit la modération dont la France est disposée à faire preuve, nous pensons qu'il lui serait impossible d'accepter comme une réparation suffisante ou le texte présenté par M. Monnard ou le moyen terme que doit proposer M. de Maillardoz. Ce n'est là ni ce que la France a demandé, ni ce qu'elle a le droit d'attendre, ce n'est ni un désaveu de la procédure instruite à l'occasion du réfugié Conseil, ni une explication dont puisse se contenter l'honneur outragé d'un grand peuple, et nous n'avons pu nous défendre d'une pénible impression d'étonnement ; quand nous avons vu des hommes graves, investis par la Diète d'une immense responsabilité, proposer à la France une satisfaction aussi illusoire.

Nous ne rappellerons par les détails d'une question qui depuis trop longtemps déjà occupe tous les esprits. On n'a pas oublié le langage que le gouvernement a tenu dans la note du 27 septembre. On n'a pas oublié comment nous avons nous-mêmes, à plusieurs reprises, posé la question qui se débattait entre les deux pays, comment nous avons établi que l'honneur de la France, blessé dans la personne de l'ambassadeur du Roi par une accusation sans exemple, par une procédure monstrueuse ; exigeait un désaveu formel de tous ces actes, attentatoires au droit des gens reconnu par l'Europe. Eh bien ! ce désaveu qu'on exige avec tant de raison, où est-il dans le travail de M. Monnard ? où est-il dans celui de M. de Maillardoz ? Loin de rétracter des assertions enveloppées dans la longueur du premier rapport, cette fois on les précise en les limitant. On maintient cette accusation portée sans preuve et sans droit contre M. le duc de Montebello, cette accusation qui est le principal grief de la France contre la Suisse, d'avoir ainsi offensé la Diète ; qui aurait dû rester complètement étrangère à toute l'affaire. Ce n'est pas donner satisfaction à la France que de renoncer à transcrire au gouvernement les pièces de la procédure, l'injurieux rapport de M. Keller, les dispositions des misérables aventuriers qui ont tramé cet odieux complot. C'est épargner à la Suisse une démarche au moins inutile, puisque le gouvernement français aurait certainement renvoyé à leurs auteurs ce fatras de mensonges et de calomnies.

Ce n'est même pas offrir à la France des explications acceptables, que de prétendre avec M. Maillardoz : « que la Diète » avait eu l'espoir que toute cette affaire tomberait dans l'oubli, par cela même que les documents en seraient transmis à l'appréciation du gouvernement français. Non,

telle n'était pas l'intention, telle n'était pas l'espérance de ceux qui avaient porté la question devant la Diète et avaient fait adopter par cette assemblée une résolution déplorable, source des embarras et des dangers qui menacent aujourd'hui la confédération. Qu'ils n'aient pas voulu insultar la France et son gouvernement, c'est ce que nous ne sommes pas chargés de décider ; mais qu'il y ait eu intention formelle d'appeler le mépris et la haine sur M. de Montebello pour avoir courageusement exécuté les ordres de son gouvernement, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute après la discussion solennelle et publique qui a précédé l'adoption du rapport, et c'est ainsi que les adversaires, que les accusateurs de M. le duc de Montebello dans le sein de la Diète, ont violé tous les principes du droit des gens, méconnu un caractère sacré, intéressé l'honneur de la France.

Que faut-il donc aujourd'hui pour rétablir les relations amicales de la Suisse avec les plus anciens de ses alliés ? Nous l'avons dit : un désaveu de ce qui s'est fait à l'occasion du réfugié Conseil. La France n'a jamais eu la prétention d'en dicter les termes ; elle ne veut rien d'humiliant pour la Suisse ; elle se contenterait peut-être du projet de réponse présenté par le respectable envoyé de Berne, M. Tscharner, tout incomplet qu'il doit encore paraître. Mais elle ne peut pas laisser son ambassadeur, le représentant de son honneur, de ses intérêts, de ses droits, sous le coup d'une accusation maintenue dans les deux autres projets. Elle n'aurait pas demandé réparation si elle avait dû se contenter de si peu.

La discussion développera sans doute ce que le projet de la majorité de la commission présente d'insuffisant, modifiera ce qui en est inacceptable pour la France. Déjà, dans l'affaire du *conclusus* sur les réfugiés, la Diète précédente a donné aux justes réclamations des puissances menacées, plus de garantie que ne le proposait sa commission par l'organe du même député de Vaud, M. Monnard. Cette fois encore, nous l'espérons, éclairée sur les véritables intérêts de la patrie helvétique, moins compromise que plusieurs de ses délégués par de fâcheux antécédents, la Diète sauvera la Suisse par la sagesse de ses résolutions et répondra aux vœux communs à la modération de la France, par un esprit de conciliation et de ménagement qui efface entre les deux pays jusqu'à la trace de leurs derniers différends.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On a reçu aujourd'hui des nouvelles et des journaux de Madrid jusqu'au 31 octobre. L'adresse en réponse au discours de la Couronne a été votée sans discussion, et présentée le 30 à la Reine régente. C'est un calque fidèle du discours royal.

La nouvelle d'une victoire sur Gomez ne s'est nullement confirmée. Bien au contraire, Gomez, descendu de la Sierra Moréna par le revers septentrional, a forcé le passage d'Almadén et envahi l'Estramadure.

Nous avons montré dans notre numéro du 3 de ce mois, que Gomez tendait à s'enquêter par ce côté. Nous disions en outre que cette petite ville ; qui commande un des défilés de la Cordillère, était pour lui la clé de la Manche et de l'Estramadure. Rodil y avait fait exécuter quelques travaux de fortification, et y avait posté un corps de 1500 hommes, commandés par le brigadier Flintner. Lui-même restait en observation le 24 octobre à Argamasilla, à douze ou quinze lieues à l'est d'Almadén, se croyant à même de secourir à temps cette petite place qu'il présumait susceptible d'arrêter l'ennemi pendant trois jours.

donc valait être l'un que l'autre. Il eût voulu réformer les écrivains, mais il fallait commencer par le public ; ou réformer le public, mais alors il fallait commencer par les écrivains : la cause des lettres lui paraissait désespérée.

Toutefois, ne voulant pas qu'on pût dire de lui, qu'il s'était retiré sans combattre ; comme le bien nait quelquefois de l'excès du mal, il voulut essayer une dernière fois de rappeler ses concitoyens au goût du beau, en les rassasiant complètement de laid. Aussi ce qu'il fit fut épisopalement laid, si laid, qu'à force d'être laid, cela était beau. On s'y trompa. Il fit représenter gratis au théâtre de Dinant un grand drame en 15 tableaux, où entrèrent plusieurs personnages, on voyait 15 bourgeois, 20 accoucheurs, 25 femmes adultères, 30 incestueuses, 1 agent de police. Le principal personnage avait un nom Ortolon, mot hébreux, qui signifie laid-beau, ou beau laid. Comme tout là-dedans devait être laid, le succès fut tel, que l'auteur, traité sur la scène, fut sur le point d'être mangé tout cru par les bons Dinantais ; les vieillards faisaient sauter jusqu'au plafond leurs vieilles perruques, les enfants d'aise se donnaient mutuellement des coups de pied au derrière ;... quant au parler, il fit si bien de ses pieds et de ses poings que, ne pouvant résister à la fureur des applaudissements, le plancher s'entr'ouvrit et le laissa en grande partie descendre dans les caves voisines. Il fut que l'enthousiasme ce jour-là ait été bien général, et bien porté à son comble, si je vous dis que ce qui resta dans la salle crut que c'était le tableau final, ne se doutant pas que les jambes cassées restaient bien cassées.

Mais ces calculs ont été déjoués malheureusement par les ruses et la rapidité de Gomez. Tandis que Rodil et Alaix se contentaient de l'observer à une ou deux marches de distance, Gomez descend la Cordillère, et arrive dans la soirée du 22 en vue d'Almadén, qu'il investit aussitôt. Deux escadrons qui étaient en avant de la ville s'enfuirent de prime-abord par le chemin de Truxillo. Le lendemain 23, les carlistes mettent le feu à la ville d'Almadén par deux côtés à la fois, et repoussent la garnison dans les édifices retranchés pour servir de fort.

Le 24, à 10 heures du matin, selon les rapports venus d'Estramadure, on entendait encore le bruit de la fusillade. Rodil était encore le même jour à Argamasilla, ayant quinze heures de marche à faire pour secourir Almadén. On ignore si la garnison a succombé, mais il paraît certain que Gomez, maître du passage, a ensuite continué sa route en avant, dans la direction de Truxillo, ce qui le porterait au centre de l'Estramadure, sur la grande route de Madrid à Badajoz et à Lisbonne, pouvant menacer de là les deux Castilles.

Rodil, Alaix et Espinosa se sont aussitôt mis à la poursuite de l'ennemi. Par une fatalité bien déplorable, il se trouve que Rodil qui voulait barrer le chemin à Gomez, et qui dans ce but croyait devoir se tenir attentivement devant lui, reste maintenant à la même distance en arrière du chef carliste ! Par une autre singularité non moins affligeante, ce ne sont pas les poursuivants qui attaquent le poursuivi ; c'est au contraire ce dernier qui les attaque et qui franchit à force ouverte un défilé gardé par ses adversaires.

Ces nouvelles ont produit à Madrid une sensation très vive, et jeté beaucoup d'agitation dans les esprits. Les journaux commencent à exprimer contre la conduite des opérations militaires un mécontentement qui s'exaltera encore à mesure que les progrès de l'ennemi seront mieux connus.

Cette fâcheuse impression a gagné les Cortès elles-mêmes. Dans la séance du 30, un député, en parlant de la prise d'Almadén et des autres nouvelles inquiétantes qui circulaient, a proposé que le ministre de la guerre par intérim et le ministre des finances fussent mandés au sein de l'assemblée pour donner des explications sur les événements de la Manche et de l'Estramadure.

BELGIQUE.

Bruxelles, 8 novembre (trois heures). — Peu de monde à la bourse et encore moins d'affaires. Les cours de Paris et Amsterdam en fonds espagnols étant plus bas, on a fléchi ici ; Ardois ouvert 20 3/4 papier, fermé 20 3/4 argent. Les autres valeurs sont extrêmement calmes. Les actions de la société de Mutualité Industrielle poussées à la baisse par quelques spéculateurs, étaient tombées à 46 p. c. d'avance, des achats les ont relevées à 47 très-demandées.

Amsterdam, 7 novembre. — Dette active 2 1/2 p. c. 52 9/16 11 1/16, 5 p. c. 100 1/6 3 1/6 1/16, billets de chance 21 5/8 1 1/16, syndicat 9 1/2 5/8, société de commerce 171 3/4 174 1/4, Ardois pièces de 85 livres 20 5/8 21 20 7/8, grosses pièces 20 3/8 1 1/16, différée 8 1/4 1/2 1/4, passive 6 6 1/4 1/8, brésiliens 83 1/4, russes 102 7/8 103, coupons Ardois 39.

M. le général Goblet est de retour de Londres. Il assistait hier à la séance royale.

Le gouvernement vient, dit-on, de faire de nouvelles acquisitions de terrains, près de la station centrale des chemins de fer à Malines, dans l'intention d'y faire construire des entrepôts ou docks.

Par arrêté royal du 31 octobre dernier, sont nom-

Mais le lendemain, quand on sut que la pièce n'était qu'une parodie, la rage fut grande : on écrivit à tous les journaux de la capitale pour demander vengeance. Un, cette fois, le sexe beau ou laid usa de je ne sais combien de flacons d'eau de Cologne, et tout son vocabulaire de propos désagréables ; il y eut des inonmies, et des migraines et des vapeurs. Fort peu riaient ; les plus modérés traitaient Guillaume Mouton de traître et de mauvais plaisant. Monsieur Alfred Nicolas qui justement faisait son voyage au royaume de Belgique, le traita publiquement de bêta et de cochon, lui reprochant de ne pas faire des couques de Dinant. Enfin si Gaspard était venu à trouver d'autres machoires que les siennes, il est permis de croire que Guillaume Mouton était au diable.

Bien écrire est beau, mais vivre est bon aussi ; c'est ce que se dit Mouton. Aussi, depuis ce jour qui faillit le délivrer pour jamais de son talent pour la parodie, il ne fit presque plus rien, seulement des préfaces où il disait qu'après la pluie viendrait le beau temps, et autres maximes de philosophie très inoffensives en elles-mêmes, rarement des épigrammes.

Ses amis espéraient le conserver long-temps encore à la bonne cause, à la défense de la sainte littérature, quand un imprudent lui apprit qu'un jeune homme de Dinant, qui cherchait, depuis près de six semaines, dans les vieilles archives de l'hôtel de-ville, un sujet de drame à l'eau, s'était enfin, paraissait-il, décidé à mettre en scène la prise de Dinant, par Charles le Téméraire, avec la noyade dans la Meuse des huit cents Dinantais. Il fut frappé de cette nouvelle,

SATIRES ET ÉLÉGIES PAR LOUIS LABAR.

Bruxelles, Hauman, 1836, 1 volume in-18.

Connaissez-vous M. Guillaume Mouton ?... Vous ne connaissez pas M. Guillaume Mouton !... M. Guillaume Mouton, le grand pourfendeur des écrivains romantiques ; l'auteur d'épigrammes qu'il lui a plu d'appeler *intimes*, parce qu'il les trouve, lui, tout aussi *intimes* que les romans du jour, brochés en papier rouge ou jaune !... M. Guillaume Mouton, l'arrière-cousin de notre *Alfred-Nicolas*, et qui deviendra célèbre comme lui, quand il plaira à ces braves feuilletonistes étrangers qui régissent la Belgique, de vouloir bien souffler mot de ses ouvrages !... M. Guillaume Mouton qui... Mais j'ai vu, je crois, tout aussi tôt fait de laisser parler le jeune écrivain dinantais qui vient de livrer au monde savant les œuvres posthumes de son compatriote, en les faisant précéder de la notice suivante :

Guillaume Mouton cessa de vivre et d'écrire dans le courant d'août 1835. C'était une excellente plume, de fort bon goût, écrivait peu, préférant de beaucoup Molière à Scribe, et Voltaire à Jules Janin ; un de ces esprits caustiques que l'on rencontre en grand nombre dans la petite ville de Dinant, mais un peu bizarre. Il disait que pour gagner argent ou renommée, il fallait se faire romancier ou conteur ou poète intime ; quant à lui, il fit des épigrammes. Car il ne voulait point devenir riche et disait qu'il était assez connu, l'étant de ses parents et de ses amis. Il disait encore qu'après les auteurs, il n'y avait de nos jours rien de plus sot que les lecteurs, qu'autant

